

Publié le 22 décembre 2017

## **Lutte contre le changement climatique : que peut-on attendre des sommets internationaux ?**

Depuis la réunion de Rio il y a vingt-cinq ans, les sommets internationaux sur le changement climatique se sont succédé. Au vu des désengagements qui sont venus fragiliser les accords signés et retarder la mise en place de mesures efficaces, quelle ligne peut-on tracer pour l'avenir ?

La dernière conférence annuelle de l'ONU sur le changement climatique (la COP 23) s'est close à Bonn le mois passé dans la déception. Il aura fallu deux semaines de négociations pour s'accorder sur le fait de... poursuivre les négociations. Concrètement, on reporte encore la définition des règles qui devraient permettre, à compter de 2020, l'application de l'accord de Paris signé en 2015. Alors que les événements climatiques extrêmes se sont multipliés depuis le début de l'année, l'épineux problème du financement du coût de la lutte contre le changement climatique reste entier. Après le départ fracassant des États-Unis, on voit mal comment il sera résolu.

Dans la foulée, le *One Planet Summit*, organisé ce mardi 12 décembre sous l'égide française, a réitéré l'engagement des pays du Nord d'apporter 100 milliards par an à la lutte contre le changement climatique. Mais cet engagement date de 2009 et n'a, pour l'heure, pas été tenu. Alors, que penser de ce processus international ? Est-il voué à l'échec ? Quels ont été les véritables acquis des deux dernières décennies et que peut-on espérer pour l'avenir ?

### **Les risques d'un changement rapide du climat**

Le changement climatique fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus de la communauté scientifique internationale. Il résulte de la modification rapide de la composition de l'atmosphère terrestre, avec l'augmentation de la concentration en CO<sub>2</sub> due aux émissions de carbone fossile. En jouant sur l'effet de serre, l'augmentation du taux de CO<sub>2</sub> modifie le climat. Le problème en soi n'est pas le réchauffement de la planète, mais la vitesse du changement. Si notre planète a déjà été plus chaude ou plus froide qu'aujourd'hui, jamais le changement de température n'a été si rapide. Or la rapidité de cette modification du climat semble difficilement compatible avec le rythme naturel d'adaptation de la biosphère.

Par exemple, le chêne de nos forêts vit généralement plusieurs siècles. L'arbre mature produit des glands qui tombent, germent et donnent de nouveaux chênes. Or, le gland est une graine relativement lourde. Lorsqu'il se détache de l'arbre, il parcourt généralement une faible distance depuis son point d'origine. On sait prédire le déplacement dans le temps de l'aire naturelle d'expansion du chêne, et l'on constate que, avec le changement climatique, il faudrait que les nouveaux chênes se déplacent vers le nord à une vitesse très supérieure à celle dont l'espèce est

naturellement capable. Si le houx suit l'évolution du climat, le chêne et bien d'autres espèces en sont incapables et risquent de dépérir dans leurs aires historiques d'expansion sans parvenir à recoloniser de nouvelles régions.

Ce même raisonnement peut être décliné de manière beaucoup plus dramatique pour d'autres situations, telles que les conséquences d'une montée des océans sur les petits pays insulaires.

## **Une prise de conscience progressive**

Face à ce phénomène, il existe deux réponses. L'une consiste à enrayer le réchauffement en réduisant nos émissions de carbone fossile. On parle de «mitigation». L'autre consiste à nous adapter, afin de prévenir les effets du changement climatique. On parle d'«adaptation». Étant donné l'inertie des efforts de mitigation au niveau mondial et les conséquences déjà visibles de ce changement, les pays doivent prendre les devants et s'adapter.

En quoi cela consiste-t-il ? En la réimplantation de lieux d'habitations, au développement de technologies permettant de mieux anticiper les événements climatiques extrêmes, au déplacement artificiel de plantes avec une génétique adaptée... Qui peut dire tout ce qu'il ne faudra pas faire pour juguler les conséquences de ce changement ? Le montant de 100 milliards par an est un compromis politique au doigt mouillé, car dans les faits, nul ne sait ce qui va se passer ni combien cela va coûter. Ce qu'on pressent, c'est qu'il y a urgence pour de nombreux pays qui subissent déjà ce changement. Or ceux-là mêmes qui sont le plus affectés sont ceux qui portent le moins la responsabilité de ce dérèglement du climat.

La prise de conscience internationale remonte au sommet de Rio, il y a 25 ans. Les premiers pas furent encourageants, avec la signature du Protocole de Kyoto dès 1997, qui oblige les pays signataires à réduire leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Les négociations furent cependant laborieuses jusqu'à l'entrée en vigueur du Protocole en 2005, avec le premier recul des États-Unis, jugeant que l'accord pénalisait l'économie américaine. En 2011, le Canada se retira à son tour, laissant peu ou prou l'Europe seule, en tête dans la lutte contre le changement climatique. Après avoir tenu jusqu'à la crise financière internationale de 2007, le marché du carbone européen (qui découle du Protocole de Kyoto) arrive à bout de souffle, faute d'engagement des principaux pays pollueurs. En 2015, l'accord de Paris avait redonné un signal positif, mais n'est-ce pas le même scénario qui nous attend ?

## **Quelle responsabilité face au changement climatique ?**

Une chose est certaine. Si les pays peinent à s'accorder, la société civile de son côté prend les devants et lance de nombreuses initiatives. On assiste à un renversement étonnant des rôles entre les gouvernants, qui portent la responsabilité du processus, et la société civile qui agit, indiquant là une prise de conscience véritable. Ainsi, en réaction à la décision de l'administration Trump de se retirer de l'accord de Paris, les États de Californie, de New York et de Washington ont confirmé leur volonté de soutenir la mise en œuvre de cet accord. Pourquoi ? Fondamentalement parce que l'atmosphère est un bien, un bien commun et certainement l'un des biens les plus communs à toute

l'humanité, comme nous le rappelle le pape François en parlant de notre «maison commune». De ce caractère commun au genre humain tient la spécificité de la lutte contre le changement climatique.

Le changement climatique est, paradoxalement, l'occasion de retrouver le sens du bien commun dans notre monde où la puissance économique seule semble compter. Cela signifie que le même travail de prise en compte du bien de l'autre, d'un groupe de bergers se partageant un pré communal ou de pays se partageant les eaux d'un fleuve, doit être fait à l'échelle du globe. Et ce n'est pas rien ! La lutte contre le changement climatique ne se fera pas sans que soit restaurée une certaine visée éthique, à l'encontre de notre libéralisme économique. La main invisible d'Adam Smith, qui promet le développement des richesses et le bien-être de l'humanité dans la mesure où seront levées toutes les contraintes sur l'économie, est impuissante dans la lutte contre le changement climatique. Bien au contraire, elle semble en être plutôt la cause.

## **Quelles perspectives ?**

Quelques grandes lignes émergent. Tout d'abord, le réchauffement climatique étant causé par les émissions de carbone fossile qui continuent d'augmenter à l'échelle du globe (et continueront pendant au moins deux à trois décennies), le phénomène ira croissant. Il faut s'attendre à y être toujours plus confronté pendant la génération à venir.

Ensuite, il est prévisible que les négociations au niveau des pays continuent de patiner. Quand bien même les 100 milliards par an seraient confirmés d'ici 2020, il est probable que chaque pays payeur tendra à utiliser au mieux de ses intérêts les sommes octroyées, avec un «retour sur investissement» indirect trop souvent constaté en matière de coopération internationale. Au regard du temps qu'il a fallu pour que l'UE mette en œuvre un système de redistribution au profit des pays les moins avancés de l'Union, cela prendra du temps à l'échelle du globe.

Alors que peut-on espérer ? Tout d'abord, nous l'avons dit, des initiatives qui se prennent déjà sans qu'il y ait consensus international, notamment sous l'égide de la société civile. L'UE s'est engagée à réduire d'au moins 20 % ses émissions de GES en 2020, en comparaison à 1990, présageant ainsi la trajectoire des autres pays à moyen terme.

Ensuite, il faut compter sur l'ingéniosité humaine capable de s'adapter à des conditions extrêmes. Que l'on songe que la troisième puissance mondiale, le Japon, occupe un des territoires les plus démunis de ressources naturelles du globe. La lutte contre le changement climatique sera, dans les prochaines décennies, l'occasion du développement d'un ensemble de nouvelles technologies plus respectueuses de l'environnement.

Enfin, la lutte contre le changement climatique est l'occasion d'une remise en cause du libéralisme économique qui prévaut actuellement sur la planète. En mettant en exergue les limites objectives de cette idéologie, il oblige les dirigeants à repenser l'ordre international en remettant à sa place le bien commun qu'est notre atmosphère terrestre. Elle est une, indivisible, la même pour tous. Si chacun est libre d'agir comme il l'entend, nous pâtissons tous du mauvais usage qui en est fait.

La mise en application d'objectifs contraignants de réduction d'émissions de GES, sur laquelle achoppent les pays, répond au besoin de justice et s'oppose à l'idéologie du libéralisme. Il existe un

dû des pays riches pollueurs (le G8 représente 62 % des émissions mondiales de GES) envers les plus démunis de la planète, et rendre à l'autre ce qui lui est dû relève de la vertu de justice. Il semble bien que l'engouement croissant de la société civile naisse de ce sens de la justice en vue du bien commun qu'est la protection de notre maison commune.

Jean-Guénolé Cornet

Retrouvez cet article sur notre [site](#)